



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Courriel : wasser@bafu.admin.ch

Fribourg, le 3 mars 2026

2026-226

Ordonnance du DETEC concernant la modification de l'annexe 2, ch. 11, al. 3, de l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux, RS 814.201) – Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

La procédure de consultation citée en titre a retenu toute notre attention.

Le Conseil d'Etat est favorable aux modifications proposées par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC. Il demande à la Confédération de prendre en considération, dans le cadre de ses réflexions sur la répartition des charges entre la Confédération et les cantons, les charges supplémentaires qui incomberont aux cantons.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Philippe Demierre, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, pour elle et le Service de l'environnement ;
à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, pour elle et Grangeneuve ;
à la Chancellerie d'Etat.